



SA LIOT CHATELLERAULT

ZI Nord

14 Allée d'Argenson

86100 Châtellerault

Tél. : 05 49 20 09 10

Fax : 05 49 85 37 82

E-mail : lpc.contacts@lpc-liot.fr

LIOT CHATELLERAULT

MEMOIRE EN REPONSE

A L'AVIS DE DELIBERE DE

LA MISSION REGIONALE D'AUTORITE

ENVIRONNEMENTALE DE LA REGION

NOUVELLE AQUITAINE DU 18/12/2019

Châtellerault le 28 Décembre 2019

En préambule nous rappelons que, le site des établissements Liot à Châtellerault, n'est plus, au vues de la réglementation actuelle, soumis à autorisation mais à enregistrement. La procédure d'autorisation découlant d'un dépôt de dossier en mars 2017 avant changement de réglementation dans la nomenclature.

Page 2 de l'avis : *Précision sur la proportion d'augmentation de stockage.*

Suivant document annexe 1

En complément de l'usine de fabrication créée en 1986 les extensions suivantes ont été réalisées.

Année 2001 Ajour d'un apprentis pour garage des engins et camions

Année 2011 création d'une unité de triage des grains (séparation des variétés de céréales)

Année 2012 couverture et fermeture de l'aire de réception afin de protéger les matières premières des intempéries et des ventes

Année 2013 création de 4 cases de stockage de produits finis ventilées

Page 2 de l'avis : *Précisions sur les points de livraisons des produits finis.*

Les fournisseurs des issues de céréales se situent dans un rayon d'environ 150 kms de l'unité de production. Les fournisseurs sont quasi exclusivement des coopératives ou des négociants.

TERRENA Noyan 49
TERRENA Naintré 86
AGRIAL La Chartre sur Loir 72
TBG Château Landon 77
Agri Négoce Herbault 41
Agro Pithiviers Pithivier 45
Ets VILLEMONT Argy 36
VSN Vausseroux 79

.....

Les clients sont des fabricants d'aliments du bétail qui incorporent les produits dans leurs formules :

Pour les produits sous forme de granulés on peut citer :

TERRENA Ancenis 49
SICA BB Villefranche d'Aller 03
BAULEZ Pont de Salars 12

.....

Pour les grains :

Huttepain L'Oie 85
DIPRA Le Poiré sur Vie 85
CARGILL Saint Nazaire 44
France Aligrain St Aignan Grand Lieu 44

L'ensemble des transports sont réalisés par camions (benne, semis remorques). Tous les produits sont livrés en vrac par lot de 30 tonnes. L'utilisation du fret ferroviaire comme indiqué en page 3 du rapport ne peut pas être envisagé. Un embranchement desservant le site n'est pas envisageable et les clients n'ont pas les capacités de stockage nécessaires et les volumes de commandes adéquats.

Page 3 de l'avis : *Apport d'éclairage sur les évolutions éventuelles du site.*

Les différentes extensions du site ont été dictées suite à des évolutions de réglementations et une volonté de qualité et traçabilité des produits (triages sans mélange, stockage et conservations des produits finis...)

Dans un futur proche la réalisation de bureaux séparés de l'usine est prévue. Ceci permettant la mise en conformité pour la distance entre le stockage et les locaux avec du personnel administratif.

La réalisation d'un bâtiment permettant le garage des véhicules, de différentes pièces détachées et d'une zone de triage des DIB est envisagé dans un second temps.

Page 4 de l'avis : *L'étude d'impact et de danger est peu accessible à un public non averti.*

Ces études ont été réalisées en collaboration et échanges avec les services de la DREAL 86. Les méthodes et documentations sont basées sur des procédés et références de la profession. Méthodologies se rapportant aux réglementations et nomenclatures en vigueur.

Page 4 de l'avis : *Analyse de la biodiversité locale et des interactions potentielles avec le site du projet :*

Le site est clos depuis 1986 et en Zone industrielle. Dans l'avis il est indiqué qu'en partie est il y a des zones humides (marais). L'accès au site depuis ces zones n'est pas possible la voie TGV faisant barrage et la Vienne du côté ouest est séparée par la zone industrielle et la RD 910 (ex Nationale 10)

Page 4 de l'avis : *Précisions sur les caractéristiques du bassin d'infiltration.*

Comme indiqué dans le dossier de demande d'autorisation le site renvoie les eaux pluviales pour environ 50% vers le réseau communal et 50% vers le bassin d'infiltration.

Toutes les eaux de voiries (possibilité de pollution par des hydrocarbures) sont traitées par des bacs décanteurs déshuileurs. Ceux-ci ont été dimensionnés lors de leur installation et sont régulièrement vidangés. Il en existe un pour le réseau partant vers le réseau communal et un sur le réseau allant vers le bassin d'infiltration.

Le bassin d'infiltration a un volume de réception de 30m x 8m par 2.50m au fil d'eau de son alimentation soit une capacité de 600m³. Sachant que celui-ci collecte 4300 m² de surface cela équivaut à une pluviométrie de 140 mm en « instantané » sans tenir compte des hauteurs de tuyauterie (1 m environ du réseau). Les hauteurs maximales de précipitations journalières sur les 10 dernières années étant de 51 mm en octobre 2012 avec un cumul mensuel de 129 mm ou de 40 mm en décembre 2011 avec un cumul mensuel 173 mm. Il est donc correctement dimensionné.

Page 5 de l'avis : *Mesures de réductions de l'émergence sonore coté Hôtel.*

Les équipements permettant la modification de l'orientation du refoulement d'aspiration a été approvisionné et le montage sera réalisé en début d'année 2020. Des mesures d'émergences seront alors faites pour valider la conformité de ce pout de rejet.

Page 5 de l'avis : *Précisions sur la localisation et la quantification des populations.*

Annexe 3 photo satellite pour visualisation et Annexe 4 cartographie population avec :

En jaune le périmètre des Ets LIOT

En bleu la zone industrielle nord de Châtellerault avec :

Repère 1 la Société MURASOL 10 salariés

Repère 2 Le Magasin Innov Flamme 3 salariés

Repère 3 Le Magasin Air Fluides, Fipro 86 10 salariés

Repère 4 Hotel Ibis 10 salariés et 68 chambres

Repère 5 Céramiques Coating Center 40 salariés

Repère 6 SOBEX 35 salariés

Repère 7 MAGNETI MARELLI 200 salariés

Repère 8 SAFRAN 700 salariés

En rouge les habitations individuelles : 2 en partie nord et bordure de la zone industrielle et un ensemble de lotissement sur la rive opposée de la Vienne côté Antran.

Page 5 de l'avis : *Risque Foudre.*

Le risque foudre a été étudié (ARF et AT) et réalisé suivant les règles de l'art. Les points ayant donné lieu à remarques sur la vérification par un organisme de contrôle ont été levés (condamnation d'accès à la câblure de terre et descente d'eau sur liaison à la terre)

Page 6 de l'avis : *Moyens mobilisables pour incendie.*

Annexe 5 Préconisation du SDIS pour protection incendie

Annexe 6 Validation SDIS équipement protection incendie

Annexe 7 Vérification SDIS 2017 installation incendie.

Page 6 de l'avis : *Rétention des eaux d'extinction incendie.*

En cas d'incendie frappant l'ensemble du site avec une présence maximale de produit, scénario le plus critique prévu le SDIS prévoit l'utilisation (annexe 5) de 880 m³ d'eau. Les vannes en sortie des réseaux, avant bassin d'infiltration et réseau communal, seront fermés.

On aurait donc comme rétention

Si l'on considère uniquement le produit stocké à 13% d'humidité pour sa conservation. Le produit étant très hydrophobe il peut absorber sans problème 22 % de son poids en eau soit, passer de 13 à 35% d'humidité. On obtient donc déjà une rétention de, pour 10000 m³ de produit stocké en stockage à plat (granulé et matières premières uniquement), 1100m³.

Les réseaux quant à eux ont une capacité de 45 m³ pour la partie avant et 33 m³ pour la partie arrière.

Voirie en partie avant si l'on considère une hauteur moyenne de 5 cm pour une surface de 1500 m² soit 75 m³ et, pour la partie arrière avec une surface de 1360 m² un volume de 68m³

En partie arrière de l'usine les eaux d'extinction, comme les eaux pluviales de toiture actuellement retourneront remplir le bassin incendie soit une capacité de 380m³

Coté avant de l'usine les fosses de la tour et du pont bascule se rempliront ce qui correspond à des rétentions de 108 m³ pour la fosse du pont (10 x 3 x 2m), 84 m³ pour la fosse du broyeur (2.8 x 10 x 3 m) et 108 m³ pour la fosse de réception (2.40 x 15 x 3 m)

Au total la capacité de rétention d'eau est de 1100m³ pour le produit et 892 m³ pour les infrastructures. Ces volumes sont donc suffisants.